

# RÈGLEMENTS DU TOURNOI 2012

Bienvenue à cette vingtième édition du Tournoi provincial atome de Chicoutimi qui aura lieu du 2 au 8 janvier 2012.

Afin d'assurer la bonne marche des activités du Tournoi provincial atome de Chicoutimi, nous nous sommes dotés de règlements internes qui nous aideront à atteindre les objectifs poursuivis. Il est très important que chacun des représentants des équipes participantes se fasse un devoir d'en prendre connaissance et de vous y référer au besoin afin de permettre aux jeunes joueurs et joueuses de s'amuser dans une saine et amicale compétition..

Nous vous rappelons que durant le tournoi, les responsables et les bénévoles ne ménageront aucun effort afin d'atteindre nos objectifs communs.

Ce tournoi rencontre toutes les exigences de Hockey-Québec et de l'Association Canadienne de Hockey Amateur (A.C.H.A.). Seules les équipes membres ou affiliées peuvent participer au Tournoi provincial atome de Chicoutimi qui s'adresse aux joueurs et joueuses de catégorie atome répartis dans les classes BB, CC, A et B. Un total de soixante équipes seront acceptées. Le principe du premier inscrit sera le premier accepté. Seuls les règlements contenus dans le livre de règlements administratifs 2011 Hockey-Québec et ceux contenus dans celui de A.C.H.A. 2011 – 2012 seront appliqués.

Dans la classe BB, 8 équipes seront acceptées. Pour la classe CC, 10 équipes seront acceptées. Dans les classes A et B 16 équipes seront acceptées.

## DATE ET LIEU DU TOURNOI

Le Tournoi provincial atome de Chicoutimi se tiendra du 2 janvier au 8 janvier 2012.

Les rencontres se dérouleront à l'Aréna du Plateau du Parc de la Colline, au 630 de la Colline à Chicoutimi-Nord ainsi qu'à l'aréna de l'UQAC située au 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi.

Le numéro de téléphone pour nous rejoindre durant le tournoi est le (418) 698-3233 et celui du télécopieur est le (418) 698-5383.

## FONCTIONNEMENT DU TOURNOI

La formule utilisée cette année pour notre événement est celle d'un tournoi à la ronde, autant en classe B, A, CC que BB. Cela assure à chaque formation de disputer au moins 3 rencontres. Au terme des parties préliminaires. **Les premières positions de chacune des divisions des catégories A et B, ainsi que les 4 premières positions au classement générale des catégories BB ET CC passeront en demi-finale. Les gagnants s'affronteront en grande finale.**

Chaque équipe aura droit à un ou deux gardiens en uniforme. Nous vous demandons d'en avoir deux, si cela est possible.

Chaque équipe a droit à un temps d'arrêt par partie.

Dans le cas de protêt, ce dernier doit être signifié au hors jeu suivant le point de discord et doit être inscrit à la feuille de pointage. Noter qu'aucun protêt ne peut être déposé sur une décision de jugement d'un officiel (ex. hors-jeu ou punition) et doit être appuyé et vérifié par la réglementation de hockey Québec.

La surface glacée sera refaite après la 2<sup>ème</sup> période de chaque partie.

Les juges de but, les marqueurs, et les arbitres seront désignés par l'organisation du tournoi. Chaque équipe devra porter ses couleurs respectives. Par contre, advenant le cas que deux costumes portent à confusion l'équipe **VISITEUR** devra changer de chandail, sauf, si l'équipe **LOCALE** a en sa possession 2 séries de chandails. Dans le cas où l'équipe n'a qu'un seul ensemble de chandails, la direction du tournoi fournira alors une série de chandails pour l'équipe **VISITEUR**. Cette décision appartient aux officiels et sera sans appel.

## FORMULAIRE

Les formules pour l'inscription des équipes sont celles que vous avez remplies sur le site internet et seulement celles-ci seront acceptées.

## FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais pour l'inscription d'une équipe seront de quatre-cent-quarante-vingt-douze dollars (492.00 \$).

## AVANT LE DÉBUT DE LA PREMIÈRE PARTIE

Toutes les équipes devront se présenter à l'Aréna, au moins une heure et demi (1h30) avant le début de la première partie. Le gérant ou la gérante de l'équipe devra se présenter au bureau du registraire avec le cartable de son équipe pour les vérifications des documents exigés.

- Permis de tournoi
- Formule d'enregistrement d'équipe de Hockey-Québec
- Dérogations des joueurs sous-classés
- Personne certifiée Sécurité Hockey-Québec
- Les cinq dernières feuilles de pointage
- Calendrier de votre ligue
- Avis de sanctions

**Avant chaque partie**, tous les joueurs de chaque équipe devront signer la formule officielle fournie par le tournoi.

## ARBITRES

Trois arbitres seront désignés en tout temps, sauf dans les cas où il y a impossibilité d'en avoir trois disponibles. Deux arbitres seront alors désignés. Deux arbitres agiront en tant que juges de buts lors des demi-finales et finales.

## DÉROULEMENT DES PARTIES (TRÈS IMPORTANT DE BIEN LIRE CETTE SECTION)

Le temps de jeu alloué pour les parties du tournoi sera le suivant: deux périodes de dix (10) minutes et la troisième de douze (12) minutes, toutes chronométrées. S'il y a un écart de 7 buts après 2 périodes, le temps sera continu et ce jusqu'à la fin de la partie peu importe si l'écart se rétrécit (réglementation Hockey-Québec)

Durée des punitions.

Punition mineure : deux ( 2 ) minutes chronométrées.

Punition majeure : cinq ( 5 ) minutes chronométrées

Punition de mauvaise conduite : dix ( 10 ) minutes chronométrées.

N.B. Le système de pointage franc-jeu sera appliqué durant le tournoi et il peut y avoir un match nul durant la ronde préliminaire

## DEMI-FINALES ET FINALES

Lors des parties de demi-finales et finales de chaque tournoi sanctionné par la F.Q.H.Q., en cas d'égalité après trois périodes réglementaires de jeu, il y aura une période supplémentaire de 10 minutes. Si après la période de prolongation l'égalité persiste, il y aura tirs de barrages selon les règlements de la F.Q.H.Q.

## COMITÉ DE DISCIPLINE.

Bill Côté, Dany Fortin, Martin Lapierre

## RESPONSABILITÉ

L'organisation du Tournoi provincial atome de Chicoutimi ne sera pas responsable des accidents qui pourraient survenir aux joueurs et joueuses, entraîneurs et personnel d'encadrement des équipes pour la durée du tournoi.

Pour informations supplémentaires. Contactez: M. Karim Hassan ou Madame Ann Braithwaite registraires du tournoi.

Cellulaire : (418) 540-3176 ou (418) 698-3233

Courriel: [tpac@hockeymineurchicoutimi.com](mailto:tpac@hockeymineurchicoutimi.com)

## TRÈS IMPORTANT.

La direction du tournoi peut refuser de faire jouer une équipe qui ne peut produire un ou les documents demandés.

Sportivement vôtre, *le comité organisateur*